



Sainte-Cécile-de-Milton

Programme d'incitation aux activités sportives et culturelles mise à jour août 2017

OBJECTIF :

Favoriser les saines habitudes de vie en encourageant les citoyens à s'inscrire à des activités sportives et culturelles en leur accordant un soutien financier. Cette aide permet une accessibilité à des loisirs variés, qui pallie aux équipements et aux activités non disponibles sur le territoire de Sainte-Cécile-de-Milton.

CLIENTÈLE :

Toute personne domiciliée sur le territoire de la Municipalité de Sainte-Cécile-de-Milton.

POLITIQUE DE TARIFICATION :

- La Municipalité de Sainte-Cécile-de-Milton assumera en partie les coûts d'obtention de la carte des loisirs de Granby. La nouvelle politique de tarification s'appliquera comme suit pour l'émission d'un certificat d'admissibilité pour une durée de deux ans sur présentation d'une carte d'identité avec photo et date de naissance:
 - 10,00 \$ pour les enfants de moins de 18 ans et les aînés de 55 ans et plus;
 - 25,00 \$ pour les adultes de 18 ans à 55 ans;

DURÉE ET VALIDITÉ :

Le Programme d'incitation aux activités sportives et culturelles de la Municipalité de Sainte-Cécile-de-Milton est en vigueur depuis août 2017.

La Municipalité de Sainte-Cécile-de-Milton se réserve le droit de mettre un terme à ce programme de subvention en tout temps, selon son évaluation.